PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF003-2 - Pack Qualité de vie au travail (QVT) en immobilier : Harcèlement sexuel et moral - RPS - SST

Durée : 1h35

Type : E-learning

Public

L'ensemble des professionnels de l'immobilier.
Dirigeant, Managers et collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Le harcèlement sexuel : Sensibilisation et prévention pour les professionnels de l'immobilier.

- Déterminer ce qui est et n'est pas du harcèlement sexuel.
- Prévenir et éviter le harcèlement sexuel.
- Corriger les situations de harcèlement sexuel.
- Prise en charge légale du harcèlement sexuel.

Harcèlement moral dans l'immobilier : Reconnaître et Prévenir le harcèlement moral au travail.

- Identifier les différentes formes de harcèlement.
- Définir juridiquement le harcèlement moral.
- Mettre en place les actions préventives.

Identification et prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les entreprises de l'immobilier.

- Définir et identifier les différents types de risques psychosociaux.
- Identifier et détecter les situations «à risques»
- Appréhender les conséquences pour le salarié et l'entreprise.
- Savoir quelle démarche de prévention collective mettre en œuvre.

Santé et sécurité au travail (SST) en agence immobilière.

- Identifier les risques existants dans un espace de travail.
- Trouver les solutions adaptées permettant de prévenir les accidents.
- Avoir une démarche de prévention et réadapter les solutions aux besoins.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Le harcèlement sexuel : Sensibilisation et prévention pour les professionnels de l'immobilier.

1- Définir le harcèlement sexuel.

2- Reconnaître et identifier les manifestations sexistes au travail.

3- Réagir à un cas de harcèlement sexuel.

4 - Les recours possibles et les sanctions encourues.

Harcèlement moral dans l'immobilier : Reconnaître et Prévenir le harcèlement moral au travail.

1 - Définir le harcèlement moral.

2 - Reconnaître et identifier les situations de harcèlement moral.

3 - Réagir à un cas de harcèlement moral.

4 - Les recours possibles et les sanctions encourues.

Identification et prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les entreprises de l'immobilier.

1 - La définition des risques psychosociaux.

2 - L'identification des risques psychosociaux.

3 - La lutte contre les risques psychosociaux.

Santé et sécurité au travail (SST) en agence immobilière.

1 - Les troubles musculosquelettiques.

2 - Les risques psychosociaux.

3 - Les risques d'accidents.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) contenant animations, voix off, textes et quiz.
Cette formation digitale est réalisée sous forme de scènes dans lesquelles l'apprenant devra identifier des faits de harcèlements, les risques psychosociaux ainsi sur la santé et la sécurité au travail et apporter des corrections tout en respectant un cadre légal.

Modalités et délais d'accès :
Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.

Coordonnées pour support :
- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.